



Premier étage du corps principal, porte séparant les deux parties constitutives (vue vers l'est).

IVR43_20187000715NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation